

Représentation ASRA-B : Agent de Sécurité Renforcé Armé en catégorie B

Financement
Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif
Organisme responsable et contact
NCO FORMATIONS GLOBALES DABON Coralie 05.46.83.25.03 c.dabon@nco.fr
Accès à la formation
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier
Niveau d'entrée requis :
Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)
Conditions d'accès :
Titulaire du diplôme d'agent de sécurité renforcé et armé en catégorie D Titulaire de la carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité en cours de validité ET d'une autorisation préalable mentionnant la catégorie D&B. Secourisme de moins de 2 ans Certificat médical spécifique à la formation Satisfaire aux tests : de français B1, psychologiques, physiques, entretien.
Prérequis pédagogiques :
Non renseigné
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

Objectif de la formation

Depuis le 1er janvier 2018 (décret du 29/12/17), certains agents de sécurité privée peuvent porter une arme, prérogative qui était jusqu'alors réservée aux forces de l'ordre : l'État a souhaité que, dans le cadre du continuum de sécurité public et privé, la sécurité privée soit dotée d'agents armés capable de faire face à toute sorte de situations à risque, dans un cadre réglementaire strict. L'aptitude professionnelle de l'agent de sécurité renforcée armé (ASRA) permet d'assurer les missions fondamentales dans la protection des personnes et des biens, plus généralement toutes activités de nature à favoriser la prévention d'un événement exceptionnel.

Contenu et modalités d'organisation

Maitriser le cadre juridique des armements, les conditions d'exercice et d'usage, pratique, en toutes circonstances, des armes de catégorie B, opérer le secourisme tactique consécutif à cet usage, et opérer en tactique générale avec une arme de catégorie B dans l'exercice d'agent de prévention et de sécurité : UV 5 : Maitriser les caractéristiques techniques liées au fonctionnement, à l'entretien, aux règles de sécurité, de stockage, de traçabilité et de transport des armes de catégories B UV 6 - Pratiquer l'armement de catégorie B : Maniement des armes en sécurité, usages et techniques de garde et de déplacement avec armes de catégorie B, savoir recharger, tirer et gérer un incident de tir, y compris en situation d'urgence, avec différents types d'armes. UV 7 - Tactique Secourisme : agir en primo-intervenant, comprendre les protocoles d'intervention et la gestion de crise. Identifier les blessures, hémorragies, actions à mener d'urgence et agir en conséquence. UV 8 - Tactique Générale : Savoir utiliser son arme et gérer un incident dans le strict respect de la gradation de la force en binôme et en équipe, avec les forces de l'ordre. Adapter la réaction à la menace. Agir en situation de stress, en cas d'inspection visuelle de bagages et de palpation. Certification finale

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Agent de sécurité renforcé armé en catégorie B et D - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

NON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00567772	du 01/02/2025 au 31/12/2025	Échillais (17)	NCO FORMATIONS GLOBALES	MON COMPTE FORMATION	FPC	
00627664	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Échillais (17)	NCO FORMATIONS GLOBALES	MON COMPTE FORMATION	FPC	